

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 20 Mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 14 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, C. BIOLAY, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, Y. DUMAS, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, P. GUINOT, M. GRENIER, A. NEUSSER, M. CHALENDAR,

Absents : V. KRYCK, D. GANNE,

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, C. TOWNSEND, J-O. RABOT, H. GRANGE,

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, J-O. RABOT à O. GUICHARD, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, H. GRANGE à M. CHALENDAR,

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

7. Marchés publics – Validation du devis pour l'équipement de visioconférence de la salle de réunion de la mairie

La commune souhaite équiper la petite salle de réunion du premier étage d'un système de visioconférence. Ce dispositif technologique permettra l'organisation de réunions avec des partenaires de la commune tels que des bureaux d'études, des sessions de formation à distance et des entretiens de recrutement avec des candidats physiquement éloignés. Il permettra surtout l'organisation des commissions communales en mixte « visio » et présentiel.

Le dispositif sera composé de :

- 1 moniteur de 75',
- 1 barre murale équipée d'une caméra, de micros et de haut-parleurs,
- 1 équipement d'interface permettant de connecter à distance et de manière sécurisée des ordinateurs au dispositif de vidéoprotection.

La prestation comporte la fourniture, la pose et la mise en service du dispositif.

Deux entreprises ont été consultées et ont remis une offre :

- EIFFAGE ÉNERGIE SYSTEMES – ARTHÉSIS pour un montant de 6 700 euros HT soit 8 040 € TTC.
- SAGNE pour un montant de 8 170 euros HT, soit 9 804 euros TTC

La commission MAPA s'est réunie le 13 mars 2023 et a décidé de retenir l'entreprise EIFFAGE ÉNERGIE SYSTEMES – ARTHÉSIS comme économiquement la plus avantageuse.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **APPROUVE** le devis de l'entreprise EIFFAGE ÉNERGIE SYSTEMES – ARTHÉSIS pour l'acquisition et l'installation d'un système de visioconférence dans la petite salle de réunion du premier étage, pour un montant de 6 700 € HT soit 8 040 € TTC ;
- **AUTORISE** le Maire à signer le devis avec l'entreprise EIFFAGE ÉNERGIE SYSTEMES – ARTHÉSIS pour un montant de 6 700 € HT soit 8 040 € TTC ;
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2023.

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Fait à Ornex, le 24 mars 2023

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 26 mars 2023
Affiché le : 26 mars 2023

